

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

La situation sanitaire du pays, liée au Coronavirus Covid-19, a impliqué la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le lundi 16 mars 2020. Une continuité pédagogique a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre leurs professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles, progressivement, à partir du 11 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Depuis plusieurs jours, l'équipe pédagogique de l'école est engagée avec les élus et leurs personnels dans la préparation et l'organisation de cette reprise. La prise en compte du protocole sanitaire qui encadre cette réouverture implique des modifications profondes dans la vie quotidienne de l'école. Ce courrier vous présente les aménagements prévus afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles votre enfant mais aussi le rôle que vous aurez à tenir dans cette période. Il est en effet de la responsabilité de chacun de limiter la propagation du virus.

Les parents d'élèves jouent donc un rôle essentiel dans cette réouverture tant dans leur mission éducative auprès de leur enfant (ex. rappel des gestes barrières, fourniture de mouchoirs jetables, etc.) que dans le respect des nouvelles dispositions qui seront proposées par l'école et les collectivités quant à sa prise en charge et que vous trouverez détaillées ci-après.

Nous vous prions d'expliquer à vos enfants ces nouvelles dispositions d'accueil.

Après concertations, visite des locaux par les représentants de la municipalité et l'équipe enseignante, il a été décidé que les enfants seraient accueillis en classe à compter du jeudi 14 mai, pour permettre l'organisation des salles, le balisage des locaux, des cours et des abords de l'école pour garantir la sécurité de tous et le respect des règles sanitaires.

1. Organisation pédagogique :

- Afin de respecter la distanciation physique dans les classes, nous ne pourrions accueillir que des demi-groupes.
- **Nous mettrons donc en place une alternance. Votre enfant fera donc deux jours de classe en présentiel et deux jours à la maison à distance.**
- Nous tiendrons compte au maximum des fratries pour cette scolarisation par alternance.
- Au sein de la classe, les activités proposées seront les mêmes que celles en classe à distance, dans la mesure du possible (respect des contraintes du protocole sanitaire).
A la maternelle, les activités seront limitées, puisque les activités de manipulation ne seront plus possibles (petit matériel impossible à désinfecter, pas d'échanges de matériels, de jeux entre enfants et même avec les adultes).
- **Cette organisation sera effective jusqu'au 4 juillet.**

2. En cas de symptômes :

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels devront procéder de la même manière.

Les procédures de gestion d'un cas suspect vous sont transmises pour information dans le document ci-joint.

3. Déroulement de la journée :

Les modalités d'accueil habituelles seront profondément bouleversées.

- Accueil :

- Avant la venue à l'école, les parents doivent s'assurer que la température de leur enfant est inférieure à 37,8.
- Il sera demandé aux parents de le vêtir avec une tenue la plus simple possible afin de permettre le plus grand respect de la distanciation ainsi que de lui fournir un paquet de mouchoirs individuels.
- Le port du masque n'est pas recommandé, mais vous pouvez en équiper votre enfant s'il est en mesure de le porter sans risque de mésusage à l'école élémentaire (le port du masque en maternelle étant proscrit au regard du protocole sanitaire).
- Les familles attendent à l'extérieur de l'école, en respectant la distanciation physique. Un circuit de circulation sera indiqué dans les cours de la maternelle et de l'élémentaire. En maternelle, les parents devront accompagner leur enfant à la porte de la classe en respectant le balisage.
- Les parents des élèves ne pourront plus pénétrer à l'intérieur des locaux.
- Chaque élève ira se laver les mains, passera aux toilettes et se relavera les mains.
- Les sanitaires seront désinfectés toutes les heures.

A la maternelle

- Chaque enfant déposera ses affaires à un porte manteau nominatif, espacé des autres pour respecter les conditions sanitaires.

A l'élémentaire

- L'enfant se rendra ensuite en classe, à sa table, en suivant un sens de circulation. Il y déposera son sac et posera son manteau sur sa chaise.
- Il sortira son matériel individuel et son paquet de mouchoir et il attendra ses camarades en révisant ses leçons, ses tables, lire un livre...
- Il ne touchera pas aux poignées des portes des salles, celles-ci resteront ouvertes le temps de l'entrée en classe des élèves.

- En classe :

- Chaque enfant sera placé seul à une table attitrée, éloignée de sorte à respecter la distanciation (4m² par élève), la libre circulation sera restreinte. ~~Chacun aura à son propre matériel : chacun~~ doit avoir tout son matériel scolaire à son arrivée (cahiers, livres, trousse etc...) à l'élémentaire. A la maternelle, chaque enseignante préparera une boîte individualisée contenant du matériel (feutres, crayons, jetons, ciseaux...).
- Tous les coins jeux et jeux collectifs habituellement présents en classe seront supprimés (aucun prêt, aucun échange, même en récréation).
- Aucun travail collectif de manipulation ne sera possible.
- L'enseignant, qui portera toujours son masque, leur indiquera, chaque jour, toutes les mesures sanitaires à respecter.
- Ils n'auront plus le droit de se déplacer sauf dans les cas suivants :
 - Passage aux toilettes en cas d'urgence.
 - Aller se laver les mains après s'être mouché ou avoir éternué ou toussé. Désinfection de la robinetterie et de la poignée de porte.
- Il n'y aura plus de cahier de liaison, les parents devront nous communiquer les informations par mail, via Educartable ou par téléphone.
- Ils réaliseront le même travail que celui envoyé aux élèves restés à la maison. Ils se corrigeront eux-mêmes en suivant les indications de l'enseignant(e) et de la projection du corrigé au tableau. L'enseignant(e) ne touchera et ne consultera pas les cahiers des élèves.
- Il (Elle) gardera une distanciation physique avec eux et donnera ses indications au tableau.

- Toutes les activités proposées (EPS, Art, ...) impliqueront le respect de la distanciation de 1m, l'interdiction d'échanges d'objets et de ne pas toucher des surfaces qui pourraient être touchées par d'autres élèves. Ces pratiques seront donc très limitées.
- **En récréation :**
 - Les élèves devront respecter une distanciation physique de 1m.
 - Ils ne pourront pas jouer à des jeux collectifs impliquant des échanges d'objets (ballons, cartes, billes, ...) les vélos et les trottinettes... Donc il n'y aura pas de foot, basket, et très peu d'interactions possibles...
 - Ils ne pourront pas aller sur la structure de jeu qui sera interdite (maternelle).
 - Ils pourront amener de chez eux des petits jeux mais ne devront pas les partager avec leurs camarades.
 - Ils passeront individuellement aux toilettes avec lavage des mains avant et après.
- **Cantine/garderie/transport :**
 - Les règles sanitaires et toutes les contraintes à respecter seront les mêmes que pendant les temps en classes et lors des récréations.
 - La cantine fonctionnera pour les élèves présents en classe. La récréation se fera sous la surveillance du personnel communal.
 - Les horaires de garderie seront maintenus, l'accueil des enfants de maternelle se fera dans une classe de la maternelle sous la surveillance des ATSEM. L'accueil des enfants de l'élémentaire se fera dans une salle de l'école élémentaire sous la surveillance d'un personnel du centre de loisirs.
 - A ce jour, l'organisation des transports ne semble pas être modifiée.

4. Prise en charge des élèves non accueillis en classe

Les jours où les enfants ne seront pas accueillis en classe, **un service de garderie exceptionnel sera mis en place par le CLSH pour les personnels prioritaires à la gestion sanitaire du COVID-19 (enfants de personnel soignant, de personnels travaillant dans les écoles, personnels de l'ARS...) et pour les parents n'ayant aucune solution de garde (ex : deux parents qui travaillent sans possibilité de télétravail).**

Le nombre d'enfants accueillis sera limité, en respect du protocole sanitaire en vigueur. Un justificatif vous sera demandé.

Un repas froid sera préparé par le personnel de la cantine. Ce repas sera pris dans les locaux du CLSH, pour éviter le brassage des élèves (la cantine étant dédiée aux enfants présents en classe).

Compte tenu des éléments à présent en votre possession, nous vous demandons de bien vouloir répondre, au sondage qui vous est soumis dans le mail.

En fin de semaine, grâce aux résultats de ce sondage, nous reviendrons vers les familles désirant que leur enfant retourne à l'école. Nous leur indiquerons quels jours leur enfant sera accueilli.

Il est à noter que si, en fonction de vos obligations professionnelles et de l'évolution du protocole sanitaire, vous souhaitez réévaluer la situation ce sera possible. Il faudra alors, au préalable, contacter la directrice.

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école se tient à votre écoute pour vous apporter toute précision si nécessaire.

Comptant sur votre participation active dans la mise en œuvre efficace de ces dispositions.

Cordialement.

L'équipe enseignante et l'équipe municipale